

MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, préparé par la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. seront déposés devant le conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 10 mai 2022 à 19h dans la salle du conseil située au 6120, rue Morin à Val-Morin.

Le rapport financier sera disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours qui suivront la séance.

DONNÉ À VAL-MORIN, ce 29^e jour du mois d'avril 2022.

Caroline Nielly
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Nielly, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Morin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 29 avril 2022 entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Val-Morin, ce 29 avril 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CNielly', consisting of a large 'C' and 'N' followed by 'ielly'.

Caroline Nielly
Directrice générale et
greffière-trésorière